

29 avr 2016 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2016

## Evaluation de l'apport des experts du vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale au sein des services publics fédéraux

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté Elke Sleurs, le Conseil des ministres a pris acte de l'étude "Evaluation de l'apport des experts du vécu en matière de pauvreté au sein des services publics fédéraux", effectuée par les universités de Gand et de Liège.

En 2004, le Conseil des ministres a décidé de faire appel à des experts du vécu dans les instances publiques fédérales afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Au SPP Intégration sociale, l'expérience a démarré avec deux experts du vécu. Actuellement, 24 experts du vécu sont actifs dans différents services fédéraux. Depuis 2006, quatre évaluations biennales ont été effectuées à propos de l'activation de ces experts. Les universités de Liège et de Gand ont réalisé récemment une évaluation complémentaire du fonctionnement des experts du vécu.

De l'évaluation de ces universités, il ressort que l'intervention des experts du vécu dans les services publics fédéraux est considérée comme un des leviers d'action dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au même titre que dans l'élimination des obstacles qui empêchent l'accès aux services publics. Du fait de l'apport d'une autre perspective en matière de qualité et d'accessibilité des services publics, les experts du vécu ont invité leurs collègues fonctionnaires d'une manière ouverte et souvent informelle à émettre des réflexions critiques à propos de leur propre cadre de valeurs.

Plus loin, l'étude démontre que le rôle des experts du vécu peut ainsi être considéré comme celui d'un coproducteur d'une culture plus large de lutte contre la pauvreté au niveau fédéral. L'objectif principal est d'améliorer l'accessibilité et la qualité de la prestation de service des services fédéraux. Il s'agit dès lors de créer et d'entretenir systématiquement une responsabilité partagée entre l'expert du vécu, le mentor, le chef fonctionnel et les collègues fonctionnaires, dans le but de réaliser une prestation de services publics performante et orientée sur les usagers et en particulier ceux en situation de pauvreté.

En vue de la confection de budget pour 2017, un nouveau groupe de travail sera organisé dans lequel des propositions d'ajustement éventuelles seront discutées.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances

Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030

1000 Bruxelles

Belgique